

ADRESSE DE FACTURATION :

Nom et adresse : Code postal :/...../...../...../...../ Ville :
--

DOCUMENTS A JOINDRE :

<ul style="list-style-type: none"> - Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité - Photocopie de la carte vitale - 1 photo d'identité (Nom et prénom au verso) - Photocopie de l'attestation CPNE
--

ECHEANCIER DE REGLEMENT DE LA FORMATION :

ANNEE CIVILE	Heures programmées par année	Échéances	Total par échéance
2018	54h	31/12/2018	631,80 €
2019	149h ↗ 73h ↘ 76h	31/03/2019	854,10 €
		30/06/2019	889,20€
Coût total de la formation			2 375,10€

Fait le :

À :

Signature et cachet de l'employeur

LA FORMATION SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIE(E) OU MAITRE(SSE) DE MAISON

La formation se compose d'un regroupement de 2 jours, d'un regroupement de 3 jours, de 7 regroupements de 4 jours et d'une demi-journée pour l'examen final, soit 203 heures.

Les cours se déroulent de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 dans les locaux de BUC Ressources.

LE DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

Une formation modulaire commune aux 2 formations, suivie de modules spécifiques à chaque métier

- Les modules communs sont :

Connaissance des publics et de leur problématique
Les fondements et les méthodes de l'accompagnement
Le cadre institutionnel de la fonction
Le travail en équipe pluri-professionnelle
L'accompagnement méthodologique (préparation de l'évaluation finale)

- Les modules spécifiques Maître(sse) de maison sont :

Rôle et fonction du-de la Maître(sse) de Maison
Qualité et sécurité du cadre de vie
Entretien du cadre de vie
Entretien du linge
Préparation des repas et hygiène alimentaire

- Les modules spécifiques Surveillant(e) de nuit qualifié(e) sont :

Rôle et fonction du-de la Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e)
La sécurité des personnes et des biens
Les techniques d'hygiène et de confort
Le travail de nuit

CERTIFICATION

Formation Maître(sse) de maison :

- Mise en situation pratique – SST
- Attestation HACCP
- La présentation d'un dossier professionnel devant un jury (examen final)

Formation Surveillant(e) de nuit qualifié(e) :

- Mise en situation pratique – SST
- Mise en situation pratique – EPI
- La présentation d'un dossier professionnel devant un jury (examen final)

**MAÎTRE(SSE DE MAISON)
SURVEILLANT(E) DE NUIT QUALIFIÉ(E)**

14^{ème} PROMOTION

CALENDRIER DES REGROUPEMENTS

Année 2018-2019

Les cours se déroulent de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Année 2018

Les 18 et 19 octobre 2018
Du 21 au 23 novembre 2018
Du 4 au 7 décembre 2018

Année 2019

Du 8 au 11 janvier 2019
Du 5 au 8 février 2019
Du 5 au 8 mars 2019
Du 2 au 5 avril 2019
Du 14 au 17 mai 2019
Du 11 au 14 juin 2019

Examen final : Jeudi 20 juin 2019

Calendrier susceptible de modifications